

PRATIQUE OFFICINALE

La vaccination antigrippale à l'officine (1 jour – 6 heures)

Programme DPC Pharmacien N°1336200001 – PRAXIPHARM ODPC N° 1336

Public concerné : Pharmaciens titulaires et adjoints (Maximum 20 participants/jour)

Prérequis : Aucun

Objectifs :

- Permettre aux pharmaciens diplômés de **pratiquer la vaccination antigrippale à l'officine** dans le respect du **décret n° 2019-357 du 23 avril 2019 relatif à la vaccination par les pharmaciens d'officine**
- Connaître les caractéristiques des vaccins disponibles en France
- Donner aux pharmaciens l'ensemble des **critères matériels et administratifs** afin de pratiquer la vaccination en accord avec le décret n° 2019-357 du 23 avril 2019
- Connaître les signes d'un **choc anaphylactique** et la conduite à tenir
- Permettre aux pharmaciens de **s'exercer à vacciner en IM et SC**

Programme :

- **Rappels sur la grippe** : physiopathologie, modes de transmission, épidémiologie, facteurs de risque, complications, mesures de prévention
- **Rappels sur la vaccination antigrippale** : bases de la vaccination, recommandations, caractéristiques des vaccins antigrippaux (fabrication, contre-indications, effets indésirables...), co-administration avec d'autres vaccins
- **Communication et organisation de la vaccination antigrippale à l'officine** :
 - Aspect administratif
 - Organisation du lieu de vaccination et du matériel adéquate
 - Protocole de vaccination des patients éligibles
 - Les précautions et la gestion des accidents d'exposition aux liquides biologiques
- **L'accueil des patients** :
 - Critères d'éligibilité, contre-indications à la vaccination à l'officine
 - Analyse de cas de comptoir, échange autour de cas concrets (patient diabétique, sous chimiothérapie, porteur de tatouages...)
- **Administration du vaccin** :
 - Mesures d'hygiène, injections en IM et SC, gestion post-vaccination
 - Signes évocateurs d'une réaction anaphylactique post-vaccinale et conduite à tenir
 - Atelier pratique : pratiquer la vaccination antigrippale en IM et SC
- **Traçabilité de l'acte vaccinal**
- **Évaluation des compétences acquises**

Méthodes pédagogiques :

- **Alternance de parties théoriques et de cas de comptoir**
- **Atelier pratique** – s'exercer à la vaccination en IM et SC
- Moments d'échanges entre les participants

Modalités d'évaluation :

- **Atteintes des objectifs :**
 - En début de formation : évaluation diagnostique sous forme de QCM
 - Au cours de la formation : évaluation formative par questionnaires et/ou cas pratiques
 - En fin de formation : évaluation sommative permettant d'évaluer les acquis
 - À 4 mois : Questionnaire en ligne adressé au stagiaire permettant d'évaluer sa mise en pratique des acquis de la formation
- **Satisfaction du participant :**
 - En fin de formation : questionnaire de satisfaction à chaud

Durée de la formation : 1 jour (6h) - Organisation type d'une journée de formation : de 9h00 à 17h00

Dates et lieu du stage : selon calendrier établi

Intervenant : Pharmacien diplômé, formateur professionnel, formé à la vaccination

Modalités d'accès à la formation :

- Par téléphone au 02.28.03.00.00
- Par mail : formations@praxipharm.fr
- En remplissant le bulletin d'inscription disponible et téléchargeable sur le site www.praxipharm.fr

Délai d'accès : inscription selon le calendrier et minimum 15 jours avant le début de la formation

Tarif : 291,67€ HT, TVA 20%, soit 350.00€ TTC

Formalisation à l'issue de la formation : Attestation de formation remise au participant + Attestation DPC

Accessibilité aux personnes handicapées : Contacter PRAXIPHARM pour connaître les dates des formations en fonction de la situation de handicap

Les + de cette formation :

- Formation suivant les **objectifs du décret** relatif à l'administration par les pharmaciens du vaccin contre la grippe saisonnière afin de **permettre aux participants de vacciner dans leur officine**
- Alternance d'**apports théoriques** et de **cas de comptoir**
- Atelier pratique pour **apprendre à vacciner sur un outil de simulation**
- **Vidéo du geste vaccinal en IM et en SC** remise à l'issue de la formation